



# Avertissement



**CAROTTE, CÉLERI, LAITUE,  
OIGNON, POIREAU**  
No 15 – 19 août 2011

## EN BREF :

- Situation générale.
- Vers gris : encore à surveiller en Montérégie-Ouest.
- Carotte : traitements contre la mouche, taches foliaires en progression dans l'Est.
- Céleri : dommages de cœur noir et risque de carences en bore et en calcium encore élevé, punaises et taches foliaires stables.
- Laitue : populations stables pour les insectes habituels, quelques thrips en Montérégie, mildiou encore en progression, encore de la brûlure de la pointe et de la montaison.
- Oignon : suivi rigoureux du thrips encore requis, nouveaux cas de mildiou, *Botrytis* calme.
- Poireau : ajout des dates de traitement contre la teigne pour la Capitale-Nationale et la Chaudière-Appalaches.

***À moins que la situation n'évolue de manière importante, il n'y aura pas d'avertissement phytosanitaire pour ce réseau la semaine prochaine. Le prochain communiqué devrait donc paraître le 1<sup>er</sup> septembre prochain.***

## SITUATION GÉNÉRALE

Les températures près des normales et le bon taux d'humidité du sol ont permis un excellent développement des cultures durant la dernière semaine. Depuis les précipitations abondantes du mardi et du mercredi 9 et 10 août, certaines régions n'ont cependant reçu que très peu de pluie. Il est tombé moins de 10 mm d'eau sur plusieurs localités des régions suivantes : Montérégie, Lanaudière, Mauricie, Outaouais, Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches. Dans les régions autour de Montréal, le besoin en eau se fait déjà sentir sur certains sites où la réserve en eau du sol est faible (sols légers ou sols déjà très secs avant les pluies).

Du côté des sols organiques de la Montérégie, il faut aussi noter un phénomène particulier : certains champs de terre noire devenus très secs n'ont pas été en mesure de bien absorber les 30 à 50 mm d'eau de la semaine passée. On sait que de la matière organique sèche est très difficile à humidifier. Dans les champs trop secs, l'eau a donc coulé rapidement en profondeur sans vraiment pouvoir être absorbée par les particules de sol en surface. Ces champs sont donc rapidement redevenus très secs.



# VERS GRIS

Continuez de surveiller de près les dommages potentiels de vers gris dans les plus jeunes champs de laitue, céleri, oignon vert et carotte en Montérégie-Ouest. Certains dommages sont aussi rapportés sur la carotte dans Lanaudière. Pour plus d'information sur la répression des vers gris, consultez l'avertissement No 02 du 19 mai 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/rap/documents/a02tn11.pdf>).

## CAROTTE

### Mouche de la carotte

Les relevés du piégeage effectué à la station de Sainte-Clotilde (Agriculture et Agroalimentaire Canada) indiquent que la deuxième période d'activité de la mouche de la carotte débute très timidement en **Montérégie-Ouest** (une ou deux captures seulement). Dans Lanaudière, depuis deux semaines, sur un site de piégeage suivi par un autre collaborateur, on a déjà capturé plusieurs mouches. Il faut noter cependant que ce site bénéficie d'un microclimat particulièrement favorable. Un autre collaborateur dans Lanaudière ne compte aucune capture pour le moment et la situation est semblable pour un autre site en Montérégie-Est.

**Dans ce contexte, pour les producteurs qui ne font pas de piégeage, il est suggéré de débiter les traitements foliaires contre les mouches adultes vers la fin de la semaine prochaine. Il est fort probable que l'émergence des mouches sera alors bien amorcée en Montérégie et dans Lanaudière.**

Aucune mouche n'a été capturée dans la région de Québec (**Chaudière-Appalaches** et **Capitale-Nationale**). L'émergence des mouches devrait arriver plus tard dans cette région.

**Nous vous rappelons que seuls les producteurs qui ont observé des dommages significatifs causés par cet insecte dans le passé doivent intervenir.** Si du piégeage est fait sur la ferme, respectez le seuil hebdomadaire de 0,2 mouche/piège/jour pour effectuer vos traitements.

- Traitez vos champs en début de soirée lorsque le vent tombe, mais avant le coucher du soleil.
- Lorsque le sol est chaud et sec, on peut retarder le traitement jusqu'à la prochaine pluie, les œufs de la mouche de la carotte étant sensibles à la déshydratation.
- Répétez le traitement aux 7 jours, en alternant des matières actives appartenant à des groupes chimiques différents.
- Cessez tout traitement 30 jours avant la récolte, puisqu'il faut un mois entre la ponte et l'entrée de la larve dans la racine.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement No 14 du 11 août 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a14tn05.pdf>). La liste des insecticides homologués dans la carotte est présentée dans le bulletin d'information No 02 du 20 juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02tn11.pdf>).

### Taches foliaires

La situation demeure plutôt calme dans les régions du sud de la province (Montérégie et Lanaudière) où les taches foliaires (*Cercospora* principalement) ont peu progressé durant la dernière semaine. **Une progression plus significative est cependant notée sur plusieurs sites dans l'Est (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches).** Rappelons qu'il est recommandé de débiter les traitements fongiques



préventifs lorsque les rangs de carotte couvrent une largeur de plus de 30 cm (rang à demi fermé en sol organique) et qu'il y a plus de 25 % des plants qui ont au moins une tache sur une des feuilles intermédiaires. Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention sur les brûlures foliaires de la carotte présentée dans l'avertissement **No 10** du 15 juillet 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn05.pdf>).

## CÉLERI

### Carences

Des symptômes de cœur noir sont apparus dans certains champs au cours de la dernière semaine et, bien que le dommage soit léger (nécrose sur la bordure des folioles des jeunes feuilles en croissance), le nombre de plants affectés est parfois important. De légers symptômes de gerçure du pétiole sont aussi observés dans plusieurs champs. Malgré les pluies de la semaine passée, le sol est rapidement redevenu sec à la base des céleris, surtout de ceux les plus développés qui avaient été peu irrigués. **On prévoit encore du temps chaud pour les prochains jours; le risque de développement de nouveaux symptômes sera donc élevé.** Surveillez l'humidité du sol et au besoin, irriguez vos champs. Continuez les pulvérisations foliaires avec le calcium et le bore.

### Punaise terne et taches foliaires

La situation n'a pas évolué significativement depuis la semaine passée. Au besoin, relisez l'avertissement **No 14** du 12 août 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/rap/documents/a14tn11.pdf>).

## LAITUE

### Insectes

Bien que les **pucerons** demeurent actifs dans la plupart des régions, la répression est excellente, de sorte qu'en général, les populations restent basses. La **punaise terne** semble un peu moins présente, mais il faut quand même demeurer vigilant, car des traitements sont encore requis dans certains champs.

Les dommages reliés à la présence de l'**altise à tête rouge** restent importants en bordure de certains champs, notamment en Montérégie-Ouest, de sorte que des interventions peuvent être justifiées. Les **cicadelles** sont présentes dans plusieurs régions (Montérégie et Capitale-Nationale, notamment), mais des interventions ne sont requises qu'en Montérégie où la **jaunisse de l'aster**, la maladie transmise par les cicadelles, est bien présente.

On observe aussi des **thrips** dans certains champs en Montérégie-Ouest. Les champs de laitue situés à proximité de champs d'oignon récemment andainés sont à surveiller. Il peut être justifié d'intervenir si les thrips causent une décoloration du feuillage. Bien qu'il ne semble pas y avoir d'insecticides homologués spécifiquement pour lutter contre les thrips au Canada, plusieurs des insecticides homologués contre d'autres ravageurs dans la laitue seraient efficaces contre les thrips. On peut donc profiter des traitements effectués contre d'autres ravageurs pour réprimer du même coup les thrips présents. Les produits suivants, ORTHENE, CYGON, LAGON, MATADOR, SILENCER, DELEGATE, SUCCESS et ENTRUST, entre autres, seraient efficaces contre les thrips. Dans la mesure du possible, nous vous suggérons d'utiliser l'un des trois derniers produits de la liste ci-dessus; ces produits ont un faible impact sur l'environnement et la santé.



## Mildiou

**Attention, le mildiou a encore progressé en Montérégie-Ouest!** Assurez-vous que vos laitues sont bien protégées par un fongicide lors des longues périodes de mouillure du feuillage. Enfouissez les débris de culture immédiatement après la récolte, les restes de feuilles avec des taches étant une source de spores de la maladie. La stratégie d'intervention détaillée est présentée à la fin de l'avertissement **No 06** du 16 juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn11.pdf>).

## Brûlure de la pointe

Les hauts taux d'humidité de l'air, combinés aux températures relativement élevées, ont favorisé l'apparition de dommages de brûlure de la pointe (tip burn) dans plusieurs champs de romaine et de pommée en Montérégie-Ouest. Le pourcentage élevé de plants affectés a, dans certains cas, justifié l'abandon des superficies. **Les températures élevées prévues pour les prochains jours seront encore favorables à l'apparition de nouveaux dommages. Aussi, le risque demeure plus important dans les champs où le taux d'humidité à la base des plants est trop faible.** Irriguez vos champs de manière à maintenir un taux de croissance le plus uniforme possible et intervenez avec du calcium foliaire lors des poussées de croissance. Au besoin, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 04** du 2 juin 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf>).

## Montaison

Des pertes reliées à de la montaison hâtive sont encore observées dans certains champs de laitues feuille et romaine, principalement en Montérégie. L'avertissement **No 10** du 15 juillet 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn11.pdf>) fournit davantage d'information sur ce désordre physiologique.

# OIGNON

## Thrips

La situation demeure semblable à celle présentée la semaine passée. **Un suivi rigoureux des thrips dans l'oignon vert ainsi que dans l'oignon jaune non mature est encore requis.** Au besoin, relisez l'avertissement **No 14** du 12 août 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a14tn11.pdf>).

## Mildiou

**Le mildiou continue de progresser lentement dans toutes les régions.** On signale entre autres que de nouveaux champs sont affectés en Montérégie-Ouest (oignon vert et oignon jaune). Un premier cas de mildiou est aussi rapporté dans la **Capitale-Nationale** dans un champ d'oignon jaune en production conventionnelle. Il faut traiter sans faute les champs affectés de même que les champs voisins. Pour plus de détails, consultez l'avertissement **No 08** du 30 juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a08tn11.pdf>).



## Brûlure de la feuille (*Botrytis*)

Globalement, partout dans la province, la situation reste très calme en ce qui concerne le *Botrytis*. Continuez les traitements préventifs. Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement No 06 du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>). La liste des fongicides homologués en 2011 dans l'oignon est présentée dans le bulletin d'information No 03 du 22 juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn11.pdf>).

## POIREAU

### Thrips et tétranyques

La situation n'a pas évolué significativement depuis la semaine passée. Les thrips demeurent la principale menace. Au besoin, relisez l'avertissement No 14 du 12 août 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/rap/documents/a14tn11.pdf>).

### Teigne du poireau

Le troisième vol se poursuit dans le sud de la province. Dans les régions plus froides (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches), le 3<sup>e</sup> vol débute sur certains sites.

### Stratégie d'intervention

**Sur les fermes où du piégeage est effectué**, intervenez 8 à 10 jours après qu'un nombre significatif de teignes ait été capturé (début évident de la période d'activité des papillons) et le second 12 à 14 jours plus tard. Lorsqu'on ne veut faire qu'un seul traitement, on intervient 8 à 10 jours après la date où le plus grand nombre de papillons a été capturé dans les pièges (pic d'activité des papillons). Normalement, le pic d'activité des papillons du mois d'août arrive environ 35 jours après celui de juillet.

**Pour les producteurs qui ne font pas de piégeage**, le tableau ci-dessous présente les dates d'interventions proposées. Notez qu'il est important de prendre en considération le microclimat propre à chaque site et d'ajuster la date de traitement en conséquence.

– Montérégie-Ouest	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Avec 2 traitements : 12 août et 24 août</li><li>▪ Avec 1 traitement : 18 août</li></ul>
– Outaouais, Basses-Laurentides, Lanaudière, Mauricie, Centre-du-Québec, Montérégie-Est et Estrie	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Avec 2 traitements : 18 août et 30 août</li><li>▪ Avec 1 traitement : 24 août</li></ul>
– Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Avec 2 traitements : 24 août et 5 septembre</li><li>▪ Avec 1 traitement : 30 août</li></ul>



## ***Insecticides disponibles***

En plus du MATADOR, le SUCCESS est maintenant homologué pour lutter contre la teigne dans le poireau, l'oignon vert, la ciboulette et tous les alliums dont on consomme le feuillage. Les producteurs biologiques disposent aussi maintenant d'un outil de lutte puisque l'ENTRUST, l'équivalent bio du SUCCESS, est lui aussi homologué sur ces cultures.

Dans l'ail et l'oignon sec, seul le MATADOR est homologué contre la teigne. Cependant, si vous devez intervenir contre les thrips, notez que les divers insecticides actuellement homologués contre cet insecte seront également efficaces contre les teignes présentes.

### ***Voici d'autres points à prendre en considération en ce qui a trait aux traitements :***

- Traitez seulement les champs dans lesquels les larves ont causé des dommages significatifs par le passé (sites à risque). La présence d'une quantité significative de dommages causés par la génération précédente est aussi un bon indice qu'il faudra intervenir.
- Utilisez beaucoup d'eau (500 à 1 000 L à l'hectare), de manière à rejoindre les jeunes larves qui auront commencé à s'enfoncer dans le feuillage.

Pour plus de renseignements concernant la teigne du poireau, consultez le bulletin d'information **No 03** du 7 juillet 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn06.pdf>).

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES  
MARIO LEBLANC, agronome – Avertisseur carotte-céleri-laitue-oignon...  
Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest – MAPAQ  
177, rue Saint-Joseph – Bureau 201, Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0  
Téléphone : 450 427-2000, poste 227 – Télécopieur : 450 427-0407  
Courriel : [mario.leblanc@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:mario.leblanc@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

**© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**  
**Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 15 – carotte, céleri, laitue... – 19 août 2011**

